

DÉBATS • TRIBUNES

« Les énergies renouvelables sont un amortisseur de crises et un investissement durable »

TRIBUNE

Collectif

Accélérer le développement des énergies renouvelables est une urgence tant climatique qu'économique et sociale. A ce titre, le gouvernement doit favoriser la qualité environnementale et sociale des projets, ainsi que l'engagement des habitants et élus locaux, estime dans une tribune au « Monde » un collectif d'ONG

Publié aujourd'hui à 11h45, mis à jour à 11h56 | Lecture 2 min.

Article réservé aux abonnés

L'invasion de l'Ukraine par la Russie a accentué la crise énergétique et mis en exergue les vulnérabilités de l'Union européenne. En France, la baisse de disponibilité du parc nucléaire vient fragiliser la sécurité d'approvisionnement du pays. À la hausse des prix qui affecte durablement les ménages, les collectivités locales et les entreprises, s'ajoute désormais la nécessité stratégique de penser et développer notre autonomie énergétique grâce à la sobriété et l'efficacité énergétique d'une part, et aux énergies renouvelables d'autre part.

Les énergies renouvelables sont un amortisseur de crises et un investissement durable : selon la Commission de régulation de l'énergie, les énergies éolienne et photovoltaïque françaises vont rapporter 15,45 milliards d'euros à l'Etat sur les exercices 2022 et 2023.

Lire aussi : [Antonio Guterres : « Les énergies renouvelables sont les garantes de la paix au XXI^e siècle »](#)

Elles sont aussi un puissant levier d'action face à l'urgence climatique car elles permettent d'éviter la combustion d'énergies fossiles et les émissions de gaz à effet de serre dans le chauffage, le transport ou la production d'électricité.

Le besoin d'une vision claire de l'Etat

Pour accélérer le développement des énergies renouvelables, le gouvernement doit, urgemment, actionner plusieurs leviers : faciliter les procédures d'instruction et les raccordements aux réseaux d'énergie, fluidifier les démarches administratives, et également accélérer le développement des contrats d'achat long terme décorrélés du marché.

Pour être opérationnelles, ces mesures nécessitent une vision claire de l'Etat – traduite dans les documents de planification et mise en œuvre par les préfets sur le terrain –, et des moyens humains supplémentaires pour instruire et accompagner les projets. Bien sûr, l'accélération de leur développement ne doit pas se faire au détriment des autres enjeux environnementaux.

Lire aussi : [Derrière l'opposition aux éoliennes, une galaxie influente et pronucléaire](#)

Mieux, l'amélioration de leur prise en compte est un gage de leur qualité, de leur appropriation locale et de leur robustesse juridique. L'intégration des enjeux de biodiversité est une nécessité tant pour éviter d'éventuels impacts négatifs que pour déployer durablement des nouvelles énergies dans nos territoires.

De nouvelles mesures facilitatrices

Néanmoins, accélération et fluidification des procédures ne suffiront pas. Comme l'illustrent les centaines d'initiatives partout en France, les habitants et les élus locaux souhaitent prendre leurs responsabilités face aux crises, mais aussi créer des circuits courts de l'énergie et de nouvelles solidarités locales.

C'est pourquoi les politiques publiques doivent renforcer la concertation, l'implication et l'investissement des habitants et collectivités locales dans les projets. La dynamique de l'énergie citoyenne est un rouage essentiel de l'essor des énergies renouvelables, à condition de changer de braquet dans les modes de soutien qui lui sont consacrés.

Lire aussi : [Crowdfunding : comment contribuer directement au financement de projets « verts »](#)

Inspirons-nous des propositions de la convention citoyenne pour le climat, à l'instar de l'adaptation des tarifs d'achat au gisement de soleil ou de vent, pour rendre les projets locaux viables partout en France. Enfin, alors que l'Union européenne s'apprête à relever l'objectif 2030 de production d'énergie renouvelable, la majorité des Etats membres ont déjà annoncé de nouvelles mesures facilitatrices ces derniers mois.

Comme le recommande le Haut Conseil pour le climat (rapport annuel, 2022), c'est au tour de la France et du nouveau gouvernement de s'y atteler dans l'objectif de développer davantage de projets d'énergies renouvelables de qualité, avec tous les acteurs locaux !

¶ Les premiers signataires de cette tribune sont : **Véronique Andrieux**, directrice générale du WWF France ; **Morgane Créach**, directrice du Réseau Action Climat ; **Mélie de l'Épine**, coprésidente d'Énergie partagée ; **Khaled Gaiji**, président des Amis de la Terre France ; **Nicolas Garnier**, délégué général d'Amorce ; **Jean-Pierre Goudard**, coprésident du CLER-Réseau pour la transition énergétique ; **Marc Jedliczka**, directeur général d'Hespul ; **Jean-François Julliard**, président de Greenpeace France ; **Julien Léonard**, président du Conseil national des associations familiales laïques ; **Paulo-Serge Lopes**, président de Virage Energie ; **Julien Noé**, président d'Enercoop ; **Julien Robillard**, coprésident du CLER-Réseau pour la transition énergétique ; **Claire Roumet**, directrice d'Energy Cities ; **Jérôme Saddier**, président d'ESS France ; **Arnaud Schwartz**, président de France Nature Environnement ; **Johann Vacandare**, coprésident d'Énergie Partagée.

[Liste complète des signataires.](#)

Collectif

Services